

Projet de plan d'action du Comité central de l'environnement (CCE) pour 2001-2003 en regard de l'application de la politique environnementale de la CSDM

	Situation actuelle	2001-2002	2002-2003
Éducation	<p>Mission Éco-Énergie</p> <ul style="list-style-type: none"> . Depuis 1997, Mission Éco-Énergie se vit à chaque année dans une vingtaine de classes de la CSDM. . À chaque année, nous réécrivons l'activité en fonction des commentaires reçus et des orientations du MEQ. . Depuis 1999, nous organisons un Gala Éco-Énergie à la fin de chaque Mission et publions, l'automne suivant, un recueil d'écolo-trucs et d'écolo-jeux. . Depuis trois ans, nous avons deux partenaires financiers : le Service des ressources matérielles et l'Agence de l'efficacité énergétique <p>Éducation des élèves à la collecte sélective</p> <p>Depuis 1997, nous offrons, aux nouvelles écoles inscrites au programme de récupération des berlingots de lait et boîtes à jus, des affiches, et des saynètes sur cette récupération</p> <p>Depuis l'an passé, nous avons amorcé une réflexion, avec différents partenaires, afin d'éduquer les jeunes du secondaire à la collecte sélective dans leur école</p>	<p>Mission Éco-Énergie</p> <ul style="list-style-type: none"> . Maintenir ce projet dans les écoles primaires de la Commission scolaire de Montréal . Le bonifier en fonction des commentaires reçus . Solliciter la participation d'un nouveau partenaire financier : le Ministère des ressources naturelles <p>Site Internet du CFER</p> <p>Produire des activités pédagogiques en complément des services offerts par le CFER Louis-Joseph-Papineau et les intégrer au site Internet en construction</p> <p>Éducation des élèves à la collecte sélective</p> <ul style="list-style-type: none"> . Produire une affiche sur ce qui va dans le bac de papier des écoles et ce qui n'y va pas par le biais d'un concours lancé dans toutes les écoles de la Commission . Remplacer, au primaire, la présentation de la saynète par celle d'une vidéo et l'affiche actuelle par une autre en lien avec les images de la vidéo . Initier un projet pilote d'éducation dans quatre écoles secondaires en collaboration avec le groupe ENVironnement JEUnesse 	<p>Mission Éco-Énergie</p> <ul style="list-style-type: none"> . Maintenir ce projet dans les écoles primaires de la Commission scolaire de Montréal . Le bonifier en fonction des commentaires reçus <p>Site Internet du CFER</p> <p>Évaluer et bonifier les activités pédagogiques préparées pour le CFER Louis-Joseph-Papineau</p> <p>Éducation des élèves à la collecte sélective</p> <ul style="list-style-type: none"> . Poursuivre les activités amorcées en 2001-2002 . Associer les éco-quartiers aux activités d'éducation des élèves au primaire . Évaluer et bonifier l'activité d'éducation expérimentée en 2001-2002 avant de l'offrir à toutes les autres écoles secondaires
Sensibilisation	<p>Nous encourageons le mouvement EVB (Établissements verts Brundtland) en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - répondant aux invitations et aux demandes des écoles - communiquant, aux personnes intéressées, les activités et les sites éducatifs reliés aux EVB - organisant, chaque année, une reconnaissance officielle des EVB de la CSDM - offrant des perfectionnements sur le sujet <p>Depuis septembre 1999, le nombre de EVB à la CSDM est passé d'une dizaine à une trentaine</p> <p>Communications</p> <p>Nous profitons de plusieurs moyens de communication afin d'informer le personnel de la CSDM des enjeux, activités et événements reliés à l'environnement.</p>	<p>Promouvoir le mouvement EVB</p> <ul style="list-style-type: none"> . Participer aux festivités du 10^e anniversaire du mouvement EVB . Collaborer à la mise en place d'un réseau d'entraide au Centre des enseignantes et enseignants sur le mouvement EVB . Poursuivre nos activités de soutien et de formation afin de passer de 30 à 40 EVB à la CSDM <p>Communications</p> <p>Poursuivre nos activités d'information et y ajouter la construction de deux sites Internet : le CCE et le CFER.</p>	<p>Promouvoir le mouvement EVB</p> <ul style="list-style-type: none"> . Maintenir notre collaboration à la tenue du réseau d'entraide au Centre des enseignantes et enseignants sur le mouvement EVB . Poursuivre nos activités de soutien et de formation afin de passer de 40 à 50 EVB à la CSDM <p>Communication</p> <p>Évaluer l'impact et le degré de satisfaction de nos différents moyens de communication afin d'optimiser le contact entre le CCE et les élèves et le personnel de la CSDM</p>

<p>Formation</p>	<p>Pour le personnel de soutien Jusqu'à présent, seuls trois ateliers de formation furent offerts à une cinquantaine d'employés rattachés au SNEE dans le cadre de leur colloque annuel, en mai 2001</p> <p>Pour le corps enseignant . Depuis septembre 1999, nous offrons des sessions de formation aux enseignantes et enseignants lors d'événements spéciaux ou pendant des journées pédagogiques et organisons un colloque annuel . Nous faisons aussi la promotion des programmes de formation en environnement offerts aux enseignantes et enseignants</p> <p>Pour les autres membres du personnel Aucune formation ne fut offerte jusqu'à présent.</p>	<p>Participer aux orientations de la demi-journée de perfectionnement prévue pour l'ensemble du personnel dans le cadre du Jour de la terre</p> <p>Pour le personnel de soutien Préparer, en collaboration avec les syndicats concernés, une session de formation pour les concierges et les aide-concierges sur la collecte sélective</p> <p>Pour le corps enseignant Continuer de répondre aux demandes de perfectionnement des écoles et des regroupements</p> <p>Pour les autres membres du personnel Offrir, pour l'événement du Jour de la Terre 2002, un document de réflexion sur les pratiques quotidiennes en regard de la politique environnementale</p>	<p>Pour le personnel de soutien Trouver le financement nécessaire à la formation des concierges et des aide-concierges sur la collecte sélective dans tous les établissements</p> <p>Pour le corps enseignant Continuer de répondre aux demandes de perfectionnement des écoles et des regroupements</p> <p>Pour les autres membres du personnel Assurer le suivi de la réflexion amorcée en 2002</p>
-------------------------	--	--	--

<p>#1Gestion des matières résiduelles (GMR)</p> <p>Réduire la quantité de déchets par :</p>	<p>Les écoles primaires produisent moins de déchets que les écoles secondaires car elles n'ont pas de cafétéria, ni de laboratoire de sciences et recyclent davantage de matières que les écoles secondaires. Il n'existe pas de statistiques précises sur la GMR à la CSDM</p>	<p>Faire réactiver le sous-comité de gestion des matières résiduelles avec le mandat particulier de faciliter la collecte sélective au secondaire. Trouver les moyens d'établir un bilan environnemental à la CSDM.</p>	<p>Appliquer les recommandations du sous-comité (Ex. produire un guide gestion des matières résiduelles pour les établissements). Publier le bilan environnemental et en assurer le suivi..</p>
<ul style="list-style-type: none"> <i>la réduction à la source</i> 	<p>Il semble que peu d'efforts soient fait pour réduire la quantité totale de papier utilisé car la quantité de papier achetée par les établissements est relativement stable.</p> <p>Seulement 3 ou 4 cafétérias à la CSDM utilisent de la vaisselle durable.</p>	<p>Promouvoir la réduction d'utilisation de papier en établissant une liste de petites actions quotidiennes faciles à réaliser dans les écoles. Établir des statistiques de consommation et de récupération de papier par établissement. Trouver les fonds nécessaires pour réaliser une étude de faisabilité quant à l'utilisation de l'assiette durable dans au moins 2 cafétérias d'écoles secondaires ayant déjà un lave-vaisselle.</p>	<p>Publier sur ADAGIO les statistiques par établissement des quantités de papier acheté versus celui récupéré et comparer d'une année à l'autre ce rapport en fonction du nombre d'élèves concernés Organiser une campagne CSDM de réduction des déchets en même temps que la semaine nationale de réduction des déchets en octobre 2002.</p>
<ul style="list-style-type: none"> <i>la réutilisation</i> 	<p>Le service des ressources matérielles exerce une certaine logistique dans la relocalisation du mobilier de bureau et d'école Certains organismes récupèrent les manuels scolaires périmés pour d'autres pays. Quelques écoles récupèrent les articles scolaires destinés à la poubelle en fin d'année et s'occupent de les redistribuer.</p>	<p>Informers les écoles qu'elles peuvent recycler les livres périmés. Encourager en fin d'année scolaire, la récupération des articles scolaires afin de les trier et les redistribuer aux élèves dans le besoin.</p>	<p>Initier un concours sur Internet CSDM pour les 100 meilleurs trucs de réutilisation à l'école.</p>

<ul style="list-style-type: none"> <i>le recyclage</i> 	<p>Plus de 90% des établissements recyclent le papier avec le CFER Louis-J.Papineau. 92 écoles primaires recyclent les berlingots de lait et une cinquantaine y incluent les boîtes à jus. Quatre écoles secondaires font partie d'un projet pilote de recyclage à la cafétéria. Quelques établissements récupèrent le verre, le plastique et le métal ainsi que les cartouches d'encre. 25 écoles ont participé au printemps 2001 à une collecte de vêtements usagés avec Renaissance. Les ordinateurs désuets se retrouvaient pour la majorité chez INSERTECH ANGUS, mais maintenant seuls les ordinateurs de catégorie pentium y sont acceptés.</p>	<p>Impliquer toutes les écoles primaires dans le recyclage des contenants à boire. Faire un projet pilote d'utilisation exclusive de papier à 30% recyclé dans une dizaine d'écoles dont au moins 4 écoles secondaires. En accord avec le bureau des approvisionnements et le bureau de santé et sécurité, faire un suivi des quantités de papier recyclé versus celui qui est acheté.</p> <p>Obtenir que 50 écoles participent à deux collectes avec Renaissance</p>	<p>Trouver une autre utilité pour les cloches bleues et les conteneurs de récupération. Faire les recommandations nécessaires quant à l'usage exclusif du papier recyclé à 30% par tous les établissements.</p> <p>Augmenter la participation à 75 écoles.</p>
<p>#2 gestion des matières dangereuses</p>	<p>Malgré une obligation de recycler les néons, nous constatons que peu d'établissement le font à cause des coûts qui s'y rattachent. Aucun système de récupération des piles n'est établi, certains établissements le font de concert avec l'éco quartier.</p>	<p>Contacter le bureau des approvisionnements afin qu'une clause pour le recyclage par le fournisseur de ces matières soit incluse de façon habituelle dans les appels d'offres. Trouver le moyen de mobiliser les établissements afin que tous ces produits soient envoyés au recyclage.</p>	<p>En accord avec le bureau des approvisionnements et le bureau de santé et sécurité, faire un suivi des quantités recyclées versus celles achetées. Inventorier tous les produits dangereux pour l'environnement utilisés à la CSDM et surtout dans les centres de FP.</p>
<p>#3 gestion des achats</p>	<p>L'aspect écologique des produits achetés à la CSDM ne fait pas l'objet d'une attention particulière. Seulement 6 établissements achètent du papier contenant 30% de fibres recyclées post consommation.</p>	<p>Inclure dans la politique d'achats, de concert avec le bureau des approvisionnements, une clause d'achats de produits plus respectueux de l'environnement aussi souvent que les coûts et la disponibilité des produits le permettent.</p>	<p>Inclure dans les appels d'offres et les grilles d'analyse des aspects environnementaux pertinents pour le papier, les produits d'entretien ménager, les produits dangereux, les cartouches d'encre, les photocopieurs.</p>
<p>#4 gestion des produits d'entretien pour les terrains et bâtisses</p>	<p>L'aspect écologique des produits utilisés à la CSDM ne fait pas l'objet d'une attention particulière.</p>	<p>Trouver des solutions écologiques à l'entretien des terrains. Rechercher des produits d'entretien ménager plus respectueux de l'environnement et en évaluer le coût et l'efficacité.</p>	<p>Éliminer de tous les terrains de la CSDM l'utilisation de pesticides à des fins esthétiques.</p>
<p>#5 gestion des bâtiments et des terrains</p>	<p>Le CCE fournit aux écoles qui en font la demande le support et l'encadrement nécessaires pour reverdir leur cour d'école (sources de financement, formation d'un comité, recherche d'informations, de documents pédagogiques, de personnes-ressources, etc.)</p>	<p>Répertorier et diffuser les différentes sources de financement pour des projets d'aménagement des cours d'écoles</p>	<p>Répertorier les écoles qui ont reverdi leur cour et évaluer leur projet dans leur ensemble Diffuser les résultats de cette recherche afin d'encourager ce mouvement de verdissement</p>